

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 11 DECEMBRE 2023**

**LISTE DES DELIBERATIONS**

<b>Numéro</b>	<b>Objet</b>	<b>Vote</b>
2023/10/01	Dépôt d'une candidature pour le label des « Plus Beaux Villages de France »	Acceptée
2023/10/02	Approbation de la Convention Constitutive de l'Entente Intercommunale pour le portage du label pays d'Art et d'Histoire des bastides du Rouergue	Acceptée
2023/10/03	Budget assainissement : effacement d'une dette	Acceptée
2023/10/04	Budget Commune : admissions en non-valeur	Acceptée
2023/10/05	Association La Courte Echelle : demande d'une subvention pour l'année 2023	Acceptée
2023/10/06	Vente du camion Renault B 90	Acceptée
2023/10/07	Médiathèque : avenant n° 01 au Lot 01 Curage-Gros Œuvre-Désamiantage	Acceptée
2023/10/08	Habitat inclusif : approbation de l'avant-projet définitif	Acceptée
2023/10/09	Convention relative à l'utilisation du logiciel Concerto d'ARPEGE avec la Commune de Sainte-Croix	Acceptée
2023/10/10	Désignation du référent déontologue de l'élu local	Acceptée
2023/10/11	Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité du 01 mars au 05 juillet 2024 à l'école	Acceptée
2023/10/12	Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité du 01 au 29 février 2024 à l'ALSH	Acceptée
2023/10/13	Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité du 01 mars au 31 août 2024 à l'ALSH	Acceptée
2023/10/14	SMAEP de Montbazens : adoption du rapport sur le prix et la qualité du service d'alimentation en eau potable – exercice 2022	Acceptée
2023/10/15	SIE de Foissac : adoption du rapport sur le prix et la qualité du service d'alimentation en eau potable – exercice 2022	Acceptée
2023/10/16	Budget Assainissement : admissions en non-valeur	Acceptée
2023/10/17	Rectification de la délibération n° 2023/09/10 du 26/10/2023 portant sur la dérogation du Règlement National d'Urbanisme autorisant une construction hors parties urbanisées de la Commune	Acceptée

Monsieur le Maire  
Jean-Pierre MASBOU

